

LA (DIS)SIMULATION DES LANGUES D'ORIGINE AFRICAINE

Vojtěch ŠARŠE

Université Charles, Prague

Abstract (En): African literatures written in French language translated, especially in their beginnings, the existential suffering caused by the colonial history, by the influence of French culture and by the predominance of the French language in their societies. It is, however, with the help of this European language, the language of the colonizer, that African writers from the French colonies “hide” or dissimulate their mother tongue. Their main characters or narrators of their stories, speaking in their fictional world an African language, are described in novels in French. This use of the foreign language predetermines all the African literatures of the colonies of the Hexagon until today. In this work, we will analyze the use of African languages in the novels written by African francophone writers between 1950 and the present day. We will focus on phrases or expressions explained in the footnotes. This use not only supports local colour for the European reader, emphasizing the exotic character of the text, but also defines the character who expresses himself in this way, i.e. the indigenous. We will also define the evolution of this practice. It should be emphasized that the use of sentences formulated in African languages is not a common practice in these literatures. Our analysis will therefore focus on authors from different colonies and different African countries, in order to demonstrate that this tendency to the (dis)simulation of African languages is common to many authors on the continent.

Keywords (En): French language ; African language ; simulation ; dissimulation ; African literatures

Mots-clés (Fr) : langue française ; langues d'origine africaine ; simulation ; dissimulation ; littératures africaines

Introduction

La langue française employée dans les littératures de l'Afrique francophone exprime une raison, une logique, une pensée appartenant à une région géographique où cette langue européenne n'est pas naturelle. Elle représente les réalités africaines, mais également simule et dissimule les langues africaines. Elle décrit des désaccords intergénérationnels sur son emploi, des problèmes identitaires ou des obstacles de compréhension mutuelle entre les vieux Africains et les jeunes, élevés sous différentes conditions intellectuelles, ou encore entre les Africains et les Européens.

La langue française dissimule consciemment les langues africaines, devenant l'expression littéraire majeure dans les anciennes colonies françaises. Elle est le moyen pour les personnages africains de se prononcer même si en réalité ils ne la maîtrisent absolument pas. La dissimulation des langues d'origine africaine est bien entendu présente dans tous les romans que nous étudierons. Leur absence dans les textes ou bien leur apparition fragmentée mais fonctionnelle ont des explications que nous développerons. La problématique naissant avec l'emploi assez irrégulier des langues africaines (cette irrégularité sera expliquée dans la deuxième partie de ce travail) transforme l'Afrique romanesque en un monde

exotique. Ces langues font ressortir la couleur dite locale. Nous analyserons la remontée de ces langues non européennes à la surface de l'écriture française, autrement dit leur simulation. Nous disons simulation, parce que leur utilisation n'est jamais cohérente, au contraire elle est chaotique et ne donne que l'illusion de leur utilisation.

Pour cette analyse de diverses pratiques de la (dis)simulation des langues d'origine africaine, nous avons choisi des citations tirées de différents romans de différents auteurs, mondialement reconnus. Il s'agit d'œuvres publiées avant la décolonisation et à l'époque postcoloniale et qui n'ont pas une thématique commune. Ainsi, nous montrons que la problématique de la langue française, imposée puis intériorisée, traverse toute histoire des littératures africaines et persiste dans l'écriture des auteurs subsahariens francophones, consciemment ou inconsciemment. Notre intention n'est pas d'analyser les langues métissées qui apparaissent dans les littératures africaines francophones, par exemple le malinké qui fait son irruption dans la langue française chez Ahmadou Kourouma dans son premier roman, *Les soleils des Indépendances* (1968) ou le petit-nègre dont se sert le personnage principal d'*Allah n'est pas obligé* (2000) du même auteur.

1. Dissimulation des langues d'origine africaine

Tous les livres étudiés sont bien entendu écrits en français, mais il n'est pas toujours possible d'affirmer que la langue française dissimule des langues d'origine africaine, parce que dans quelques cas, la présence d'une autre langue n'est pas mentionnée. Il s'agit par exemple du livre de l'écrivain guinéen Alioum Fantouré, traitant l'époque de la transition du colonialisme à l'Indépendance, *Le Cercle des tropiques*, publié en 1972. Des langues d'origine africaine n'y figurent pas, ni pour soutenir la couleur locale, ni pour souligner la différence culturelle entre les Africains et les Européens. De même pour le roman classique des littératures de l'Afrique d'expression française, *L'aventure ambiguë* de Cheikh Hamidou Kane, publié en 1961, où une tribu africaine doit décider si elle va envoyer sa progéniture dans une école française. En conséquence, l'histoire se déroule probablement en entier dans une des langues d'origine africaine, mais le français la dissimule entièrement. L'autre exemple intéressant de la disparition totale de la langue d'origine africaine est le roman de Camara Laye, *L'enfant noir*, publié en 1953, qui se passe dans un village africain qui allait envoyer un enfant dans une école française. Le contact avec la langue des colonisateurs ne s'est pas réalisé, mais l'histoire est racontée par cet enfant qui a été finalement envoyé chez les Blancs. Intériorisant leur connaissance, il raconte son enfance dans cette langue étrangère.

Dans les cas précédents, le lecteur ne s'interroge pas sur la langue des personnages africains, le français apparaît naturellement. Ils ne contiennent aucune expression appartenant à une des langues d'origine africaine. Le lecteur pourrait dès lors ignorer la présence de ces langues. Tandis que dans les exemples suivants, il y a dissimulation des langues d'origine africaine consciemment indiquées au lecteur.

1.1 L'obligation de la langue française

Après la deuxième abolition de l'esclavage en 1848, l'Empire colonial français avait besoin de superviser ses colonies. Par conséquent, il imposa son système scolaire avec l'enseignement des *Écoles des otages* d'abord au Sénégal, puis peu à peu dans tout le territoire des colonies françaises sous la forme par exemple des écoles des missionnaires. Cette obligation fut totale, le français devint la langue officielle de l'administration coloniale et les langues d'origine africaine furent abolies. Nous pouvons suivre cette thématique de l'abolition de la parole indigène, matérialisée par *le symbole de la honte* :

C'est la sortie de l'école ; Et hors de l'enceinte scolaire chacun peut parler son dialecte. Mais Climbié pour avoir parlé n'zima, dans l'école même, se trouve porteur du symbole. [...] Ce petit cube pèse si lourd, si lourd qu'il l'oblige à traîner le pas. (DADIÉ, 2002 : 17)¹

L'école française en tant que contrainte évidente pour les enfants indigènes représente le lieu où la langue d'origine africaine devient une transgression. L'établissement suscite chez les enfants la peur de leurs racines qui représentent une anormalité punissable par l'ordre nouvellement établi. Hors de l'école française, l'africanité redevient la norme quotidienne mais cet extérieur est dans la grande majorité des cas marginalisé dans l'histoire du récit, parce que l'espace français installé en Afrique occupe l'esprit des personnages africains se trouvant ainsi au centre de l'intérêt.

Dans l'Afrique romanesque, l'interdiction de la langue d'origine africaine s'accomplit au moment où le personnage utilise le français pour s'exprimer dans sa langue maternelle. La présence du « symbole de la honte » rend l'emploi du français inconditionnel, d'où la disparition de la langue d'origine africaine de la vie des personnages. L'enfant, porteur du symbole, sans comprendre pourquoi sa langue est devenue un manquement grave, s'exprime en français en s'adressant à un autre Africain :

Nanan, je n'ai rien fait, c'est notre maître qui veut me frapper. J'ai le symbole aujourd'hui, on me reproche d'avoir parlé agni.
Mais tu es un petit Agni !
Oui, Nanan. (ADIAFFI, 2002 : 99)²

L'obligation du français est incontestable, d'autant plus qu'il faut être au courant de la situation langagière en Afrique pour ne pas oublier la présence des langues indigènes. Le monde africain romanesque est dicté par la parole française. Bien entendu, cela pourrait s'expliquer par l'orientation de cette littérature vers le lectorat français qui ne comprendrait pas les langues d'origine africaine, mais cet emploi représente également un jeu de masques. La langue française travestit les langues d'origine africaine, base de la réalité africaine, mais en même temps dénude cette réalité.

¹ Nous travaillons avec l'édition de 2002, mais le roman a été publié en 1956.

² Nous travaillons avec l'édition de 2002, mais le roman a été publié en 1980.

1.2 La langue d'origine africaine dissimulée

Les romans analysés sont écrits en français et publiés en France. Et l'auteur, pour souligner le choc de deux cultures, donne au moins l'impression au lecteur que l'histoire se déroule, ne fût-ce que partiellement, dans une langue d'origine africaine. La langue n'est pas décrite, ni nommée, ni employée explicitement, mais elle est toujours représentée en contradiction avec la langue française. Le personnage fait allusion à la langue d'origine africaine, sa langue maternelle, au moment où l'histoire traite de l'incompréhension entre les êtres humains :

Dans le monde actuel, il faut savoir lire et écrire pour être vraiment quelqu'un. Mon frère cadet, Assouan Koffi, est fonctionnaire. Lorsque les Européens viennent sans lui, me rendre visite, nous sommes réduits à nous parler par signes, tels des muets, [...]. (DADIÉ, 2002 : 17)

Deux personnages d'origine africaine abordent en français l'incompréhension naissant de la rencontre entre deux cultures. Dans ce dialogue, la barrière culturelle cachée derrière le masque de la langue française est révélée. Ils affirment que l'impossibilité de communiquer peut être surmontée par l'éducation. L'établissement scolaire apporte la langue française, mais également le « symbole de la honte », poids lourd que la langue maternelle d'origine africaine est obligée d'endosser ensuite. Ainsi, s'établit un cercle vicieux dans les sociétés africaines.

Une langue d'origine africaine est implicitement mise à jour au moment où les personnages abordent la difficulté que la langue française représente pour eux. Dans l'exemple suivant, la langue d'origine africaine utilisée à travers le français correct n'est pas nommée. Le lecteur ne possède aucun outil d'identification. Cette langue est complètement dissimulée par le français et son existence dépend de l'imagination du lecteur :

- Ça c'est du vin, déclara-t-il. Comment dit-on en français : 'J'ai mangé une orange.'
- Moi sucé d'orange, répondit quelqu'un.
- D'orange moi sucé, répéta Meka. Ce n'était pas mal. Ce garçon était vraiment intelligent, pensait-il. » (OYONO, 1956 : 15)

Le passage entre le français correct et le français simplifié représente le moment où le personnage prouve sa provenance africaine à travers le cheminement de ses idées qui se déroule dans une langue d'origine africaine. Deux différentes formes grammaticales utilisées du français marquent la frontière entre deux mondes vivant en contradiction sur le continent africain. La découverte d'une culture par le biais de la langue française se concrétise dans les monologues des personnages qui ne savent pas parler la langue française. L'africanité du personnage apparaît au moment où il témoigne de sa haine du français :

Ah ! cette femme, le « dihanama » (l'enfer), ne sera pas assez chaud pour elle ; faire tant de mal à une vieille femme... Si je savais leur maudite langue, je pourrais lire ce qu'ils ont écrit. Son désarroi était complet, elle laissa tomber le papier, ses paumes blanches se promenaient sur ses joues, elle les pressa sur ses yeux de toutes ses forces, en remuant lourdement la tête. (SEMBÈNE, 1973 : 14-15)

L'espace de la culture africaine et son entourage sont clairement perturbés par la simple présence de la langue française. L'impuissance et la déstabilisation émotionnelle du personnage sont dues à une langue étrangère et à la nécessité de savoir lire. En effet, dans la culture occidentale, l'information passe entre autres par l'écrit. Par conséquent, la femme dont le fils est parti en France et dont on parle dans le texte est séparée de son fils par la distance, mais également par la langue désormais dominante dans le milieu africain. L'auteur par le mot ajouté « dihanama » exprime cette souffrance et souligne le gouffre qui se creuse entre la langue imposée et la langue refoulée par le pouvoir colonial. De plus, il donne une image de la langue française qui dévore les langues subsahariennes jusqu'à ce qu'il n'en reste que des apparitions très rares.

1.3 Le français, heurt des générations

Dans l'Afrique romanesque, le thème du choc entre les vieux et les jeunes est intensifié par la rencontre de la langue française et d'une langue d'origine africaine. L'auteur souligne que l'enseignement de la langue des colonisateurs touche la génération des jeunes. La culture occidentale s'empare des enfants en les séparant de leur famille, de leur culture et de leur communauté. Cette séparation s'aggrave par la différence de niveau d'intégration du français. Dans l'exemple suivant, ce n'est qu'au moment de l'emploi artificiel et conflictuel du français que le lecteur se rend compte de la présence dissimulée d'une des langues d'origine africaine :

- Depuis trois jours nous pilons et j'ai toujours été là. Et ce soir, je fais la vaisselle, *alors ?*
- Aloss, Aloss ! hurle la grand-mère comme si elle voulait arracher ce mot des lèvres de sa petite-fille. [...]
- Sans qu'elle sache pourquoi, elle le trouvait grossier surtout en l'entendant de la bouche d'une enfant qui, en s'adressant à elle, aurait dû baisser la voix.
- Aloss, aloss, répéta-t-elle. Je te parle en bambara et tu me réponds dans ce langage de sauvages [...] !
- Le mot m'a échappé, mama. (SEMBÈNE, 1960 : 22-23)

En premier lieu, soulignons la dissimulation consciente, et en même temps clairement exposée au lecteur, d'une langue d'origine africaine contaminée prétendument par un seul mot français – ici en italiques. En deuxième lieu, le dialogue accentue l'attitude improbatrice stricte de la génération des vieux envers la francisation de la culture africaine. Mais il est évident que ce processus est déjà accompli, la jeune génération ayant bien intériorisé cette langue. Les vieux, révoltés par l'emploi du français, se marginalisent par leur refus de la société moderne naissante sur le continent africain. Les dépositaires de la culture africaine sont également ceux qui voient cette culture s'éteindre sous la pression de l'internationalisation et de l'universalisation imposées.

2. La simulation des langues d'origine africaine

Dans les littératures de l'Afrique d'expression française, il existe également la volonté de simuler des langues d'origine africaine. Nous aborderons des exemples où ces langues apparaissent, représentant différentes réalités africaines. Mais leur présence est assez incertaine dans les récits. L'auteur précise très rarement de quelle langue d'origine africaine il s'agit, par ailleurs ces langues comparées au français ont une résonance non européenne. Elles servent de soutien à la couleur locale africaine. Mais nous montrerons qu'elles peuvent être appréhendées autrement.

2.1 Le soutien de l'africanité

Dans certains cas, les langues d'origine africaine sont véritablement étiquetées renforçant l'ambiance du roman africain. Très souvent elles citent divers aspects de la vie quotidienne en Afrique : plats ou alcools africains, vêtements, us et coutumes de la religion, traditions tribales, etc. Il s'agit d'objets ou de pratiques qui appartiennent uniquement au monde africain, donc sans traduction en français. Le sens de ces mots, utilisés dans le corps du récit, est expliqué en bas de page ou apparaît entre parenthèses. Les langues d'origine africaine sont ainsi marginalisées telles des natures mortes dans l'Afrique romanesque. La langue française isole les langues subsahariennes dans le cadre raisonné de la logique européenne de la narration, sous prétexte d'exotisme et de diversité culturelle à la manière d'études ethnologiques.

Ces langues expriment également l'ancienne sagesse du continent africain sous la forme de proverbes proférés dans une de ces langues, traduits ensuite dans une note de bas de page (BOFANE, 2008 : 96) ou dans le corps du texte (FALL, 1979 : 39, MUKASONGA, 2012 : 130). Dans les deux derniers exemples, le récit simule une sorte de schizophrénie des langues, le personnage prononçant uniquement le proverbe en langue d'origine africaine et se reprenant immédiatement en français. Comme si le proverbe et la sagesse des ancêtres le forçaient à retrouver ses racines, mais la langue des colonisateurs lui revient aussitôt. Les personnages se tournent également vers leur africanité dans des chansons en langues d'origine africaine. Dans la majorité des cas, la chanson n'est pas traduite et il n'est pas indiqué dans quelle langue elle est chantée. Cette branche de l'art africain restera au su de l'auteur incomprise du lecteur européen.

Ainsi, la culture africaine indigène demeure isolée par l'utilisation rare des langues d'origine africaine. L'africanité est rendue visible par les langues africaines, qui contrastent avec le reste du texte en mettant en relief le caractère faussement synthétique des traditions africaines. Cette différenciation est encore plus marquante lorsque le narrateur ou le personnage africain manifeste l'absorption de la vision européenne du monde en posant un regard européenisé sur l'Afrique romanesque. La distance avec la culture africaine est claire, parce que les références appartiennent au cadre de l'héritage culturel européen, nous donnerons trois exemples : la laideur d'un personnage est comparée à celle de Caïn frappé par la foudre (BOFANE, 2008 : 74), le narrateur exprime d'une

manière très explicite son mécontentement concernant la façon dont les Africains utilisent la langue française (DADIÉ, 2002 : 18) en employant un proverbe typiquement français : « l'habit ne fait pas le moine » (DADIÉ, 2002 : 50), ce ne sont que quelques exemples parlants.

2.2 Le dialogue de deux générations

Le dialogue où l'apparition des langues d'origine africaine intervient se joue souvent entre jeunes et vieux : autrement dit, la parole de ceux qui n'ont pas eu encore le temps d'être acculturés ou ceux qui ne le seront jamais. Il s'agit des enfants qui ne sont pas passés par la scolarisation française : les enfants du village, les enfants de basse couche sociale. Avant tout, ce sont des personnages secondaires apportant uniquement la langue d'origine africaine sur la scène (BOFANE, 2008 : 76). Dans la majorité des cas, encore une fois, il n'est pas précisé de quelle langue d'origine africaine il s'agit. L'imprécision donne au lecteur l'impression d'un tohu-bohu langagier.

Les personnages africains, pour l'interaction avec les Européens, ont très souvent besoin d'un interprète qui assure le passage de leurs échanges maladroits. La langue française tient plusieurs rôles dans l'exemple suivant : expliquer le mot africain, dissimuler la langue d'origine africaine et souligner la distance entre les deux cultures, autrement dit simuler l'incompréhension entre le colonisateur et le colonisé ou bien sa maladresse en français :

- *Macou* (Silence !) reprit l'auxiliaire. Nous voulons voir Ramatoulaye.
- Pas habiter ici, Missié blanc, dit l'une des femmes en français, en s'adressant à l'Européen qui commandait le détachement. » (SEMBÈNE, 1960 : 131)

La réponse de la femme africaine fait clairement référence au petit-nègre, le français simplifié pour les Africains durant l'époque de l'esclavagisme. En conséquence, dans les yeux du personnage européen, le Noir africain est disgracié, dégradé au statut d'un enfant que l'on ne peut pas prendre au sérieux et qui mérite le mépris de l'Européen, parce qu'il n'arrive pas à s'exprimer.

Dans le cas précédent, le français simplifié souligne le fait que les personnages parlent dans leur quotidien une des langues d'origine africaine. Dans le cas suivant, le personnage de l'interprète s'exprime en français correct ; en conséquence, il faut que le narrateur utilise le nom de la langue d'origine africaine pour souligner dans quel cadre culturel ce dialogue s'effectue : « *Fume, fume ! ne fâche pas le Blanc, lui dit l'interprète en mvema, tu pourras penser tout ce que tu voudras de lui loin d'ici... Ne fais pas de bêtise, ton cas est arrangé !* » (OYONO, 1956 : 152) La langue mvema est simulée entièrement par la langue française. Il ne lui reste que sa dénomination et la fonction de l'interprète pour souligner son existence.

2.3 La diversité africaine

Dans cette dernière sous-partie, nous montrerons des exemples sortant de l'ordinaire de la représentation des langues d'origine africaine. Il paraît évident que le but est de souligner la diversité culturelle africaine, mais également de confondre le lecteur et de rendre difficile la lecture.

Un phénomène intéressant est le dialogue en deux ou plusieurs langues. Dans ce cas, il n'est pas possible de décider s'il s'agit de la simulation d'une langue d'origine africaine, ou du fait que les personnages sont bilingues et substituent une langue à une autre à volonté. Ainsi, il est probable que la langue française ne se substitue pas à une autre langue, mais elle fait partie intégrale des moyens de la communication d'un groupe social africain. Le mélange des langues sans spécification donne l'image de la foule hétérogène où chacun utilise sa langue de choix sans hiérarchie :

- Gaa ni am na lu xew – quelque chose est arrivé. Êtes-vous courant ?
- Qu'est-il arrivé ?
- Lu xew waay ? (en note en bas de page : Que s'est-il passé ?)
- Mbaa jamm la ? (en note en bas de page : Rien de grave ?)
- Madiabel, répond Salla, a eu un accident.
- Asbunalla ! C'éy waay ! (en note en bas de page : Que Dieu éloigne le mauvais sort ! Hélas !)
- Comment est-ce arrivé ? (FALL, 1979 : 27)

Il n'y a aucune indication précisant de quelle langue les personnages se servent et, de plus, le narrateur ne précise pas qui sont les personnages, ce qui souligne le caractère confus de ce dialogue. L'unique nom d'un locuteur qui apparaît, c'est Salla – un des personnages principaux du roman – nous revenons ainsi ici vers l'idée de la nature morte africaine construite sur l'arrière-plan des personnages secondaires parlant une des langues d'origine africaine.

Nous trouvons également des exemples où la langue française traduit mot à mot la langue d'origine africaine. Citons deux situations parlantes : le proverbe africain prononcé en français sans aucune marque de langue d'origine africaine : « On n'ignore pas où pourrait l'éléphant » (OYONO, 1956 : 64). Le lecteur, même s'il n'est pas imprégné de la culture de l'auteur comprend à partir du contexte ce que ce proverbe africain signifie. Un deuxième exemple pourrait être un mot français ayant trait à l'anatomie, mais qui dans une langue d'origine africaine veut dire tout à fait autre chose : « Que voulez-vous que je fasse d'un incirconcis ! – en note de bas de page : Grosse injure dahoméenne : Atotonô » (BHÊLY-QUENUM, 1985 : 184). L'auteur tient à souligner la force de ce mot en montrant sa forme dans une langue d'origine africaine. Il ne dit pas dans laquelle et en plus il le marginalise dans une note de bas de page, en lui enlevant toute force vitale, le plaçant dans une vitrine imaginaire.

Conclusion

Nous sommes conscient des conditions dans lesquelles naissent les romans analysés, le lectorat étant majoritairement français, les maisons d'édition étant

françaises elles aussi, de même que la formation des auteurs. Le présent article pourrait sembler sévère par rapport à l'utilisation de la langue française, mais il faut se rendre compte que cet emploi représente une sorte d'oppression. Le lecteur européen, non conscient de la situation langagière des anciennes colonies françaises, pourrait facilement omettre l'ampleur et l'importance de la lutte des langues en Afrique. Les romans en français enferment les personnages dans une logique occidentale et éclipsent la richesse langagière de l'Afrique. Cette diversité doit être soulignée, même aussi synthétiquement que nous l'avons décrite dans la dernière sous-partie de cette analyse.

L'analyse a montré que l'isolement de ces littératures est évident lors de chaque emploi soulignant l'exotisme d'une des langues d'origine africaine par rapport à la culture occidentale. Les textes donnent l'impression que les auteurs africains ont la volonté d'africaniser les formes littéraires occidentales et de les peindre d'une couleur locale. Cette transmission fragmentée de la culture africaine pourrait ainsi paraître artificielle. De plus, une langue d'origine africaine apparaît indirectement dans des moments de crises – incompréhension ou maladresse – et figure explicitement dans le texte écrit pour souligner l'éloignement du personnage du cadre culturel que la langue française représente normalement. Les personnages mêlés à ce passage d'une langue d'origine africaine au français sont bien enfermés dans leur africanité qui pèse sur leur personnalité d'un poids aliénant.

BIBLIOGRAPHIE

- ADIAFFI Jean-Marie (2002), *La carte d'identité*, Paris, Hatier.
- BHÉLY-QUENUM Olympe (1985), *Un piège sans fin*, Paris, Présence africaine.
- BOFANE In Koli Jean (2008), *Mathématiques congolaises*, Arles, Actes Sud.
- DADIÉ Bernard (2002), *Légendes et Poèmes*, Abidjan, Nouvelles Editions Ivoiriennes.
- FALL Aminata Sow (1979), *La grève des bàttu*. Dakar, Nouvelles éditions africaines.
- FANTOURÉ Alioum (1972), *Le cercle des tropiques*, Paris, Présence africaine.
- KANE Cheikh Hamidou (1961), *L'aventure ambiguë*, Paris, Julliard.
- LAYE Camara (1953), *L'enfant noir*, Paris, Plon.
- MUKASONGA Scholastique (2012), *Notre-Dame du Nil*, Paris, Gallimard.
- OYONO Ferdinand (1956), *Une vie de boy*, Paris, Julliard.
- OYONO Ferdinand (1956), *Un vieux nègre et la médaille*, Paris Julliard.
- SEMBÈNE Ousmane (1973), *Le docker noir*, Paris, Présence africaine.
- SEMBÈNE Ousmane (1960), *Les bout de bois de dieu*, Paris, Le Livre Contemporain.

ÉCHO DES ÉTUDES ROMANES

Revue semestrielle de linguistique et littératures romanes

Numéro thématique :

Simulatio et Dissimulatio.

De la simulation et de la dissimulation dans la littérature

coordonné par

Veronika Černíková, Kateřina Drsková,
Ivana Oviszach et Josef Prokop

Publié par l'Institut d'Études Romanes
de la Faculté des Lettres
de l'Université de Bohême du Sud,
České Budějovice

avec la participation financière de

l'association Gallica

ISSN : 1801-0865 (Print)
1804-8358 (Online)

L'article qui précède a été téléchargé à partir du site officiel de la revue:

www.eer.cz

Numéro du volume : Vol. XIII / Num. 2 (volume thématique)
2017

Indications relatives au volume thématique :

Titre : *Simulatio et Dissimulatio. De la simulation et de la dissimulation dans la littérature*

Responsables éditoriaux : *Veronika Černíková, Kateřina Drsková, Ivana Ovizzsach, Josef Prokop*

Comité scientifique : *Táňa Alešová (Université de Silésie à Opava), José Luis Bellón Aguilera (Université Masaryk), Francis Claudon (Université Paris-Est), Michel Erman (Université de Bourgogne), Alice Flemrová (Université Charles), Anna Housková (Université Charles de Prague), Petr Kylaoušek (Université Masaryk), Zuzana Malinová (Université de Prešov), Éva Martónyi (Université catholique Péter Pázmány), Daniel Nemrava (Université Palacký à Olomouc), Jitka Radimská (Université de Bohême du Sud), Juan A. Sánchez (Université Charles), Jiří Špička (Université Palacký à Olomouc), Eva Voldřichová-Beránková (Université Charles)*